

COMMUNE DE VILLERS-BRULIN

☎ 09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Vingt-trois Mai à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Louis LAMBERT, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Seize Mai dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mmes et Mrs BOURDREZ, WACHEUX, Jean-Yves MOUTON, BOURGOUIN, PLAYEZ, DESSE, CARPENTIER

Était absente : Mme CATALAN

Secrétaire de séance : Mr BOURDREZ

ORDRE DU JOUR :

1. DELIBERATION POUR L'IMPLANTATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION, DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DE LA SECURITE DANS LE VILLAGE
2. NUMEROTATION METRIQUE AU HAMEAU DE GUESTREVILLE
3. FIN DE TRAVAUX DE L'AIRE DE JEUX
4. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des démissions de Mr Pascal MOUTON et de Mme Catherine FAUQUEMBERGUE en tant que Conseiller Municipal et en prend acte.

1. DELIBERATION POUR L'IMPLANTATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION, DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DE LA SECURITE DANS LE VILLAGE :

Suite à la demande du Conseil Municipal lors de la réunion précédente, Monsieur le Maire présente les prix de l'Entreprise BALESTRA pour l'implantation de panneaux de signalisation au sein de la Commune.

Après délibération il est décidé d'implanter :

- un cédez-le-passage à l'intersection de la RD venant de Savy-Berlette (virage) vers la Rue de Tincques ainsi qu'un panneau de pré-signalisation.

Aux 4 chemins Rue de Béthonsart, Chemin du Moulin, Résidence Marguerites et vers le village une signalisation au sol ;

- un panneau de limitation à 30 km/h face à la Mairie,

- deux panneaux de limitation à 30 km/h Rue de Tincques ;

- deux panneaux de limitation à 30km/h Rue de Fréwillers (avant et après l'Ecole) ;

- l'implantation d'un panneau « attention enfants » ou « roulez au pas » au parking de la salle des fêtes.

- la matérialisation de passage pour piétons en face de la Mairie et de l'Ecole (descente de bus et entrée de l'Ecole)

- un radar pédagogique en remplacement du précédent Rue de Béthonsart ;

2. NUMEROTATION METRIQUE AU HAMEAU DE GUESTREVILLE :

Dans le cadre du passage à la numérotation métrique au Hameau de Guestreville (comme pour Villers-Brûlin il y a quelques années), Monsieur le Maire demande à son Conseil Municipal s'il souhaite maintenir l'intitulé « Hameau de Guestreville » ou attribuer de nouveaux noms de rues au Hameau.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer 3 nouveaux noms de rue au Hameau de Guestreville, à savoir :

- Rue de la Chapelle
- Rue Principale
- Rue du Château d'eau

3. FIN DE TRAVAUX DE L'AIRE DE JEUX :

L'inauguration du city-stade pourrait avoir lieu au moins de Septembre (selon la disponibilité des organismes financeurs à convier à cette manifestation).

4. QUESTIONS DIVERSES :

4.1 Subvention communautaire au titre du fonds de concours :

Le Conseil Municipal :

- Autorise son Président à signer la convention d'attribution des fonds de concours avec la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois concernant la subvention communautaire octroyée à la Commune en date du 16 Mai 2024 d'un montant de 20 000 € pour les travaux d'aménagement de l'aire de jeux intergénérationnelle ;
- Accepte la dite subvention d'un montant de 20 000 €.

4.2 Devis DERACHE :

Le devis de l'Entreprise DERACHE pour les travaux de peinture extérieure de la salle des fêtes et du calvaire d'un montant de 4 584,07 € est accepté par le Conseil Municipal : aucun autre devis concernant ces travaux n'ayant été obtenu.

4.3 Entretien des trottoirs de la Commune :

Une note sera distribuée prochainement aux habitants pour leur rappeler que l'entretien des trottoirs est à leur charge.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance levée.

Suivent les signatures des Membres présents,